

COMMUNE DE SÉGLIEN

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 27 octobre 2025 à 20H00

L'an deux mil vingt-cinq, le 27 octobre à vingt heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent GANIVET, maire, suivant convocation faite le 20 octobre 2025.

Etaient présents : Laurent GANIVET, Anne-Laure BERNARD, Nathalie CHRISTIEN, Delphine LE COGUIC, Caroline LE MORZADEC, Audrey PALISSE, Daniel DARCEL, Christian LE DANVIC, Alain LE FUR, Alexandre LE STRAT, Patrick POMMÉ, Jérôme THOMAS

Etai(en)t absent(s) excusé(s) :

Absent :

Secrétaire de séance : Jérôme THOMAS

Début de séance à 20h00

Laurent GANIVET procède au vote du procès-verbal de la séance du 8 septembre 2025.
Aucune objection de la part des élu.e.s, le procès-verbal est donc adopté.

1- Pose de panneaux photovoltaïques sur terrain dégradé

❖ Présentation du projet par Mmes GUILLOU et BOURGEOIS de ORION Energies

L. GANIVET prend la parole et rappelle au Conseil municipal que le projet de panneaux photovoltaïques au sol se situe sur l'ancienne décharge publique entre NOGUEL et PENBOS. En mai 2025, la commune avait mis en ligne sur la plateforme MEGALIS Bretagne un Appel à Manifestation d'Intérêt afin d'ouvrir à la concurrence ce projet. C'est la société ORION qui a été retenue. M. Le Maire laisse à présent la parole à Mmes GUILLOU et BOURGEOIS.

Mme GUILLOU est cheffe de projet (elle gère les aspects administratif et réglementaire) et Mme BOURGEOIS est quant à elle ingénieure commerciale. La société ORION s'occupe des projets de A à Z, elle a toute l'ingénierie nécessaire en interne pour ce type de projet.

Pour ce projet, la société ORION prend en compte les contraintes topographiques et environnementales. Cela se traduit par le fait que tout le parcellaire ne sera pas recouvert de panneaux (il y a un fort dévers au sud de la parcelle) la parcelle faisant à peu près 1HA, seuls 700 m2 seront exploités. Afin de respecter la faune, l'interruption des travaux se fait entre avril et août. Un grillage pouvant laisser passer les petits animaux sera positionné tout autour de la parcelle. Mme BOURGEOIS accompagnée de P. POMME se sont rendus sur place afin de vérifier qu'il n'y a pas de vis-à-vis entre les habitations les plus proches et la parcelle où seront installés les panneaux photovoltaïques. Le branchement électrique s'effectuera directement sur la ligne HTA qui se trouve à moins de 200 mètres.

Mme BOURGEOIS spécifie qu'au début d'un tel projet c'est un bail emphytéotique qui est signé puis une fois le projet purgé de tout recours c'est un bail d'une durée de 35 ans qui sera mis en place. La société ORION espère une mise en production à l'automne 2027.

L'entretien de la parcelle sera assuré par la société ORION.

L. GANIVET demande s'il est possible de mettre en place une convention de servitude d'utilisation des chemins ? Mme BOURGEOIS répond qu'il n'est pas possible pour une société telle qu'Orion de mettre en place une telle convention. Par contre si une consolidation du chemin s'avère nécessaire la société prendra la dépense à sa charge.

2- Commission « Finances »

❖ Module « facturation de la cantine »

Le logiciel actuel devenant obsolète il convient de le remplacer avec une version plus récente. L'éditeur Berger-Levrault a fait parvenir en mairie un devis de remplacement.

Les élu.e.s valident le remplacement du logiciel et autorisent le maire à signer le devis.

❖ Contrats d'assurances communaux

En 2021 la commune avait contracté auprès de la société Arima une mission d'expertise et de conseil en matière d'assurances pour la période 2022-2026. Cette société se charge de réceptionner au nom de la commune toutes les propositions reçues suite à la mise en ligne de l'appel d'offres et se charge d'analyser les candidatures et d'en faire un retour synthétisé et guider la commune dans son choix de prestataire.

L. GANIVET propose de contractualiser à nouveau avec cette société pour une même mission d'expertise et de conseil en matière d'assurances pour la période 2027-2031.

Les élu.e.s répondent favorablement à cette prestation et autorisent le maire à signer le devis

3- Commission « Personnel et Affaires générales »

❖ Recrutement d'un personnel au poste d'adjoint technique

La commune de Séglien a procédé à l'embauche d'Olivier GOURIN.

O. GOURIN a pris ses fonctions le lundi 20 octobre 2025 à temps complet. Il est donc présent sur la commune tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

❖ Point d'information sur le RIFSEEP

L. GANIVET fait savoir à l'assemblée qu'une modification du RIFSEEP est nécessaire car à ce jour un agent qui intègre la collectivité doit attendre 6 mois de présence avant de pouvoir bénéficier du RIFSEEP (IFSE et CIA) Cette version du RIFSEEP peut être un frein à l'embauche d'agents c'est pourquoi il est demandé aux élu.e.s de valider cette modification. L. GANIVET procède à la présentation du projet de délibération avec la mention que le versement de l'IFSE et du CIA se fera désormais dès l'entrée dans la collectivité. La validation définitive de cette délibération interviendra au conseil municipal de décembre après l'avis émis par le Comité Social Technique.

Les élu.e.s répondent favorablement à cette modification.

❖ Modification des statuts de Morbihan énergies

L. GANIVET rappelle à l'assemblée que Morbihan énergies est le syndicat qui gère l'électricité et l'éclairage public de la majorité des communes du Morbihan. Ce syndicat est en perpétuelle évolution (nouvelles communes qui adhèrent, nouvelles prises de compétences) c'est pourquoi les statuts sont régulièrement mis à jour. Chaque commune adhérente à l'obligation de délibérer pour valider les statuts modifiés.

Après avoir pris connaissance des différentes modifications, le conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux statuts de Morbihan énergies.

❖ Attribution d'un numéro pour une adresse postale

M. Pierre LE COGUIC a un projet d'implantation d'un poulailler de poules pondeuses situé au lieu-dit Manégazec sur la parcelle référencée ZI 23. Il s'avère que cette parcelle ne comporte pas de numéro postal, il convient de lui en attribuer un. L. GANIVET propose de lui attribuer le numéro 4.

Après délibération les élu.e.s attribuent à la parcelle cadastrée ZI 23 le numéro 4.

4- Communes du Patrimoine Rural de Bretagne - CPRB

❖ Approbation du Plan d'Aménagement Patrimonial – Période 2026-2029

L. GANIVET explique que ce Plan d'Aménagement Patrimonial est nécessaire pour que les habitations retenues dans ce PAP puissent bénéficier de subventions dans le cadre de rénovation.

Le village de Loucouviern a été ajouté dans ce PAP et classé en village très intéressant. Ce classement permettra aux nouveaux propriétaires M. et Mme CHAUFFETON qui ont acquis l'ancienne propriété de M. MALARDE de bénéficier d'une subvention des Communes du Patrimoine Rural pour leurs travaux de rénovation.

L. GANIVET précise que les CPRB subventionnent uniquement les parties visibles de la voie publique.

Les élu.e.s adoptent à l'unanimité ce Plan d'Aménagement Patrimonial pour la période 2026-2029.

5- Commission « Affaires scolaires »

A PALISSE prend la parole et précise que 8 postes du parc informatique de l'école ont été renouvelés par Pontivy Communauté.

L. GANIVET et A. PALISSE ont échangé avec l'équipe enseignante afin de connaître leur besoin :

Dans la classe de maternelle les enseignantes souhaitent qu'il soit procédé au changement de certains meubles. A. PALISSE informe les élu.e.s que la directrice a trouvé des meubles d'occasion dans une crèche qui s'en sépare. Concernant le pupitre pour la peinture : M. LE DOUJET en avait confectionné un il y a quelques années il pourra donc servir à nouveau pour la classe de maternelle. Les enseignantes souhaitent aussi des puzzles / des séries de livres / des trottinettes et draisiennes / des cerceaux et des ballons. A. PALISSE précise que le nécessaire sera fait pour répondre à leurs différentes demandes.

Concernant le projet de table de ping pong, une prise en charge partielle par l'USEP est possible, il restera à la charge de la commune une participation à hauteur de 250 euros.

Le corps enseignant souhaite également mettre en place un blog à destination des parents et des élèves. Ce blog permettra aux parents de suivre les activités et les animations faites à l'école. Le coût annuel s'élève à 192 euros à la charge de la commune.

L. GANIVET, Mmes A. PALISSE et A.L. BERNARD ont reçu en mairie le jeudi 23 octobre Mme RAYNAUD-CONNAN, inspectrice de l'éducation nationale pour la circonscription de Pontivy, pour une visite de courtoisie. Mme RAYNAUD-CONNAN a fait savoir qu'elle reste en poste sur la circonscription de Pontivy cette année. Cette rencontre a permis d'échanger sur les nouveaux programmes mis en place par l'éducation nationale pour cette rentrée 2025/2026 et plus précisément le programme de connaissance de soi, le consentement, le harcèlement. Cependant elle a tenu à préciser que s'il y a le moindre questionnement de la part des parents il ne faut pas hésiter à lui faire remonter l'information.

Mme RAYNAUD-CONNAN avait fait parvenir un courrier au Président de Pontivy Communauté précisant le souhait que l'intercommunalité participe à hauteur de 1 000 euros à l'acquisition de mallettes pédagogiques itinérantes à destination des écoles du territoire.

L. GANIVET craint que Pontivy Communauté décline cette demande au motif où la collectivité n'a pas la compétence « écoles ». L. GANIVET souhaite soumettre à ses homologues maires des autres communes de l'ancien canton de CLEGUEREC l'idée qu'une participation financière de la part de chaque commune pourrait être mise en place.

6- Commission « Communication - événementiel »

Comme chaque année les personnes n'ayant pas pu assister au repas des aînés du mois de juin se verront remettre un colis de fin d'année.

L'opération « 1 arbre - 1 enfant » se déroulera le vendredi 21 novembre à 18h00 en mairie : 6 enfants sont concernés

7- Pontivy Communauté

P. POMMÉ prend la parole pour faire un point d'étape sur l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal. Depuis le début de l'année 2025 plusieurs actions ont été mises en place telles que :

- le comptage des amphibiens fin février
- la mise en place du 1^{er} COPIL pour l'organisation générale en mars
- animation participative le 5 mars à la fontaine aux chevaux dans le bois de Coët en Fao afin de pêcher des tritons et des larves
- 1^{ère} commission COTECH le 8 avril
- inventaire des chauve-souris le 6 juin avec la découverte d'une grosse colonie à la chapelle St Zénon
- en juillet a eu lieu le comptage des crapauds accoucheurs
- le 17 juillet se fut le comptage des chauve-souris à la chapelle St Zenon (76 animaux comptabilisés)
- un inventaire des libellules a eu lieu le 25 juillet
- le 2 août s'est tenu un atelier chauve-souris avec construction d'abris et l'anatomie des chauves-souris a été étudiée puis direction la chapelle St Zénon pour un dernier comptage
- en septembre a eu lieu le comptage des campagnols et des amphibiens.

En ce moment il y a une prospection sur les muscardins mais il n'y a aucune trace de ce rongeur sur la commune de Séglien

Programme avenir : le 6 novembre aura lieu le 2^{ème} copil ABI. Le 26 novembre une animation participative sur les micromammifères est organisée de 14h à 17h sous forme d'atelier à la salle polyvalente. Animation à laquelle les enfants sont les bienvenus.

Informations diverses :

- Dans le cadre de l'aménagement foncier, L. GANIVET et P. POMMÉ sont allés voir un boviduc à MALGUENAC
- La départementale RD 18 entre Séglien et Locmalo a été partiellement refaite en enrobé
- Lors du prochain conseil municipal programmé le 15 décembre, il y aura une présentation du projet de panneaux photovoltaïques au sol à Kerbernèze
- Dans le prochain bulletin communal : insertion de la présentation de TotalEnergies pour le projet de Kerbernèze annonçant une permanence à destination du public le jeudi 4 décembre de 10h à 20h
- Le jeudi 6 novembre : réunion en mairie avec TotalEnergies qui a l'obligation de tenir un comité de projet car leur projet n'est pas inscrit dans les ZAE nR
- Projet éolien du Houarn : à la demande du Président de Pontivy Communauté la société VALECO va organiser une visite privée du site à destination des élu.e.s
- Mardi 28 octobre Sophie BROSSARD, qui dispense des cours de gym sur la commune, organise un pot à la fin de la séance dans le cadre d'octobre rose. Les participants devront avoir une touche de rose sur eux
- Les travaux au terrain de tennis sont terminés : L. GANIVET remercie Michel, Bénédicte et Patrick pour leur implication.
- A présent la salle polyvalente J. FICHET est dotée d'un vidéoprojecteur et d'un écran
- Travaux rue du Clandy : sur le plan présenté aux élu.e.s les points rouges correspondent aux endroits qui accueilleront les mâts d'éclairage public. L. GANIVET présente les tarifs des différentes lampes proposées par Morbihan énergies. Quelques propriétaires n'ont toujours pas fait de retour des conventions pour la pose des coffrets électriques. Concernant le réseau des eaux pluviales la commune a reçu à ce jour 2 devis pour les travaux (1 devis de réseau à neuf et 1 devis pour le rustinage), la commune est dans l'attente de 2 autres devis.
- Défense Extérieure Contre l'Incendie : L. GANIVET et P. POMMÉ se sont rendus au SDIS à Lorient pour faire le point sur la commune. A ce jour il convient de répertorier les différents points d'eau pouvant

servir aux pompiers et mettre en place des conventions entre la commune et les propriétaires. La commune a également demandé à STGS d'établir un devis pour la vérification et l'entretien des bouches et poteaux d'incendie. La commune a l'obligation de se doter d'une réserve d'eau à installer à la salle polyvalente afin de se mettre en conformité avec la législation imposant un débit minimal en sortie à 60m³/heure

- Projet RWE à Loucouviern : la société a procédé à la distribution d'une plaquette dans les boites aux lettres.
- Etude de faisabilité d'un réseau de chaleur : la société EXOCET, retenue pour cette étude, sera présente le jeudi 13 novembre en début après-midi pour une 1^{ère} réunion de travail.
- Commission de contrôle liste électorale : réunion le mercredi 3 décembre à 11h00 en mairie.
- Bulletin communal : impression vers le 12/13 novembre. L. GANIVET fera parvenir un message à chaque conseiller indiquant le début de la distribution.
- Début de la campagne de piégeage des ragondins
- M. Quentin PICHARD de Mégalis Bretagne a fait quelques remontées quant au déploiement de la fibre sur la commune de Séglien : depuis le 26 août 2025, 633 foyers sont éligibles à la fibre. Au 30 septembre, 26 % d'entre eux sont fibrés soit un total de 166 foyers

Fin de séance à 23h00